



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 152

semaine du 5
au 11 mars 1982



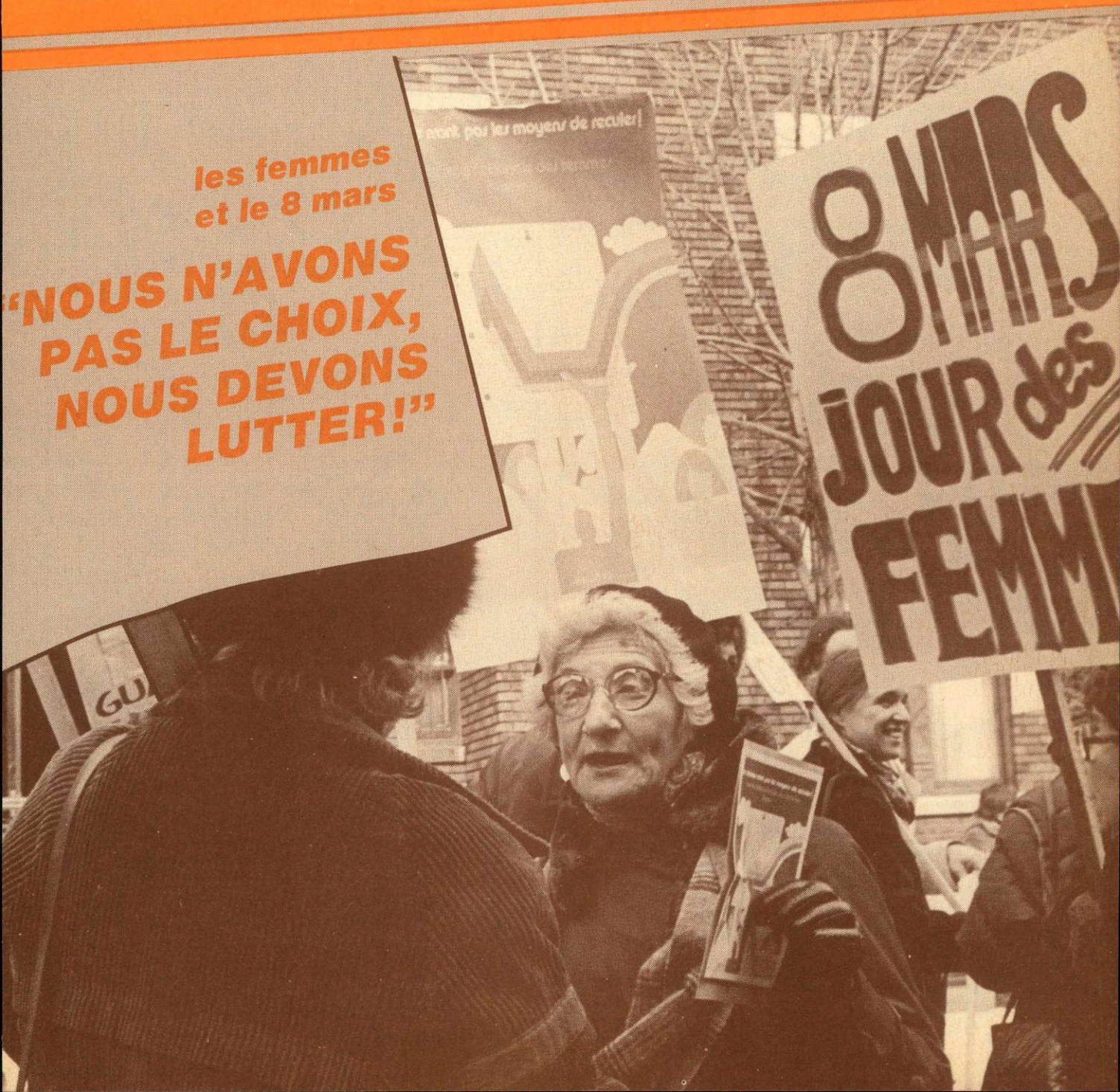
nouvelles csn

**les femmes
et le 8 mars**

**"NOUS N'AVONS
PAS LE CHOIX,
NOUS DEVONS
LUTTER!"**

mont par les moyens de reculer!

**8 MARS
JOUR des
FEMME**





agenda du mouvement

mars

- 11-13 CSN conseil confédéral sur la conjoncture et le sommet solidarité, à Montréal
- 12-13 conseil central du Haut-Richelieu congrès annuel, à St-Jean
- 13 CCM session de formation sur l'assurance-chômage, de 9h à 17h, au 1601 de Lorimier
- 15 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents sur la conjoncture est à Chicoutimi
- 16 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Noranda
- 17 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Québec
- 17 CCNSP comité de liaison
- 19-20 FNSBB bureau fédéral, à Lévis
- 19-20 conseil central de Trois-Rivières sommet populaire
- 19-21 FESP conseil fédéral
- 23 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Trois-Rivières
- 24 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Hull
- 25-28 FNEQ conseil fédéral
- 29 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Rimouski
- 30 CSN-CEQ-FTQ la tournée des trois présidents est à Sherbrooke
- 30-31 CSN bureau confédéral

avril

- 1-2 CSN bureau confédéral

l'équipe
nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Gaston Pouliot, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

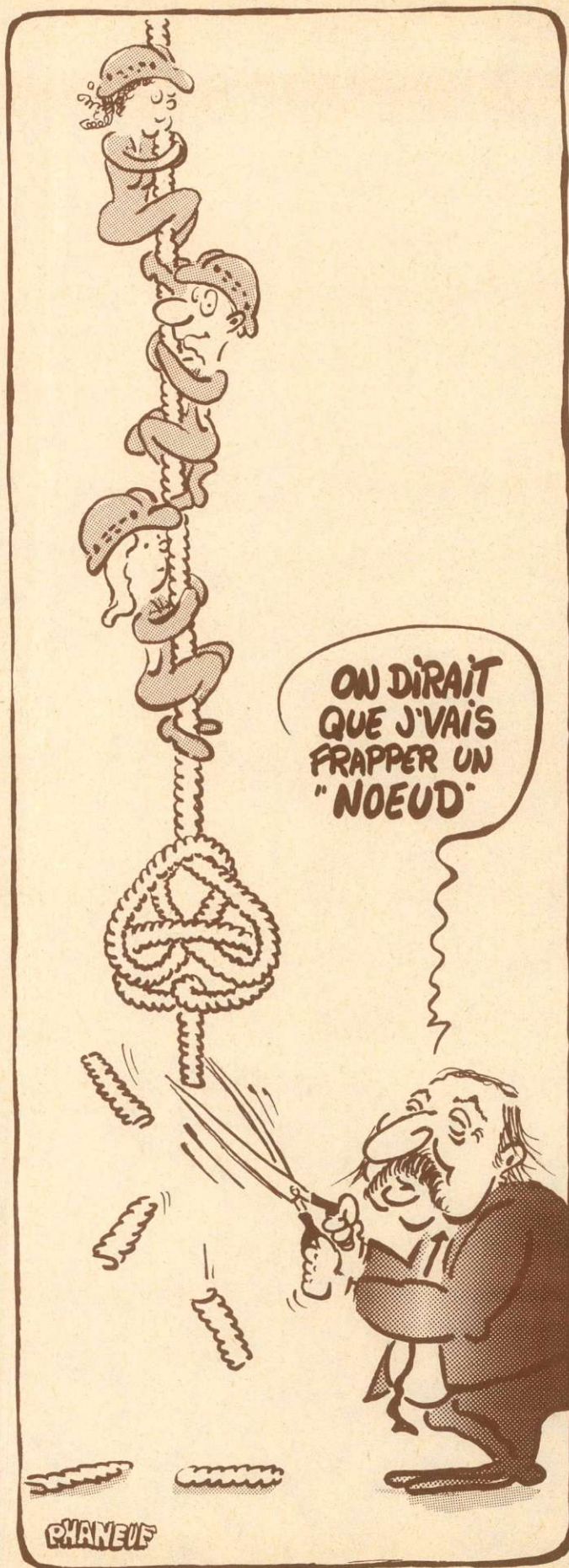
télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Évrard, Bertrand Carrière, François Rivard et Louise de Grosbois et Hélène Rochon

collaboration: Édith Pariseau

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



le 8 mars fêté partout

50,000 PARTICIPANT-E-S À TRAVERS LA PROVINCE



La Journée internationale des Femmes au Québec c'est maintenant plus qu'une tradition, c'est la démonstration de la vitalité du mouvement revendicatif des femmes. Le 8 mars est sorti des cercles de femmes, il a étendu sa portée et s'est enraciné largement. Les médias n'ont pas pu le laisser passer inaperçu. On évalue à 50,000 le nombre de personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des activités dans le cadre de la JIF, à travers la province.

À Montréal, le 7 mars, les participant(e)s aux ateliers se sont entendu(e)s pour dire que si la crise économique frappe durement les femmes, le mouvement des femmes, lui, n'est pas en crise. À propos des stratégies de lutte en période de crise, plusieurs ont affirmé que même si les conditions sont plus difficiles

pour s'organiser, "on n'a pas le choix, il faut lutter". Les revendications sont énormes, les fronts de lutte multiples, mais les acquis ont été arrachés de haute lutte et il n'est pas question de se satisfaire du statu quo.

Faut-il définir des priorités dans les revendications? La question a fait l'objet de débats. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'établir une plus grande concertation entre les groupes de femmes, syndiquées et non-syndiquées, les femmes à la maison, pour intervenir sur le maximum de fronts.

Comme le soulignait Monique Simard du comité de condition féminine de la CSN, le 8 mars c'est l'occasion de se parler, de faire le point, pour préparer la mobilisation pendant le reste de l'année.

8 mars journée internationale des femmes

La journée internationale des Femmes a été célébrée avec une ampleur sans précédent à travers la province. *nouvelles csn* n'a pas la prétention de donner un compte-rendu des multiples activités qui ont marqué le 8 mars '82, tout au plus des exemples qui témoignent de la vitalité du mouvement.



Sud-ouest québécois des femmes de partout

Un consensus s'est vite dégagé en atelier sur la nécessité de ne pas reculer, entre autre sur la question des garderies qui éprouvent là aussi de sérieuses difficultés. Le souper communautaire a fait place aux témoignages d'une polonaise immigrée au pays et d'une femme salvadorienne. Madeleine Parent a rappelé dans un témoignage fort émouvant le rôle des femmes lors des dures luttes dans le textile à Valleyfield dans les années '40.

Les Laurentides pour une plus grande unité

250 personnes ont participé aux ateliers organisés par l'intersyndicale et des groupes de femmes. On y a adopté la formation d'une coalition permanente des comités de condition féminine et des groupes populaires. Des travailleuses des caisses populaires et de Zellers ont expliqué, lors de la soirée de solidarité, pourquoi les femmes n'ont pas les moyens de reculer.

Au Saguenay-Lac Saint-Jean de tout pour toutes

À l'appel du conseil central, 200 personnes se sont jointes à une ligne de piquetage devant l'université du Québec à Chicoutimi pour protester contre le congédiement d'une travailleuse membre de la CEQ.

Au Cégep de Jonquière, les organisatrices évaluent à mille le nombre de personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des nombreuses activités. On a pu y entendre les témoignages d'une Amérindienne et

avons-nous percé le mur du silence?

"Ce n'est pas parce que c'est le huit mars qu'il faut tout d'un coup parler des femmes. Moi je suis contre cette idée. Ce qu'il faut, c'est parler des femmes tout au cours de l'année."

— Raymonde Provencher, journaliste à l'émission *L'Objectif* à Radio-Québec

À lire les journaux de lundi et à écouter la radio et la télévision, on a vraiment eu l'impression d'avoir percé le mur du silence, voire même du son! À Montréal, on a fait la une de deux quotidiens, des pages entières, des cahiers spéciaux, etc. Des entrevues avec toutes sortes de femmes de tous les milieux, de toutes les tendances. Des femmes journalistes surtout, des hommes à la technique. Elles sont venues nous rencontrer, voir l'organisation du 8 mars de près, ont pris le temps pour la plupart, d'écouter, de comprendre comment les femmes ordinaires vivent la crise.

Heureusement, pendant le week-end il n'y a pas eu d'assassinat poli-

tique, la cloche du parlement n'a pas cessé de sonner, pas de détournement d'avion ou de déclarations fracassantes d'hommes importants... Mais Montréal reste la métropole et c'était l'événement de la fin de semaine.

"Ce n'est pas parce qu'on fait la première page qu'il n'y a plus de discrimination dans les milieux de travail."

Mais une chose est certaine, c'est qu'après dix ans on commence à prendre les revendications des femmes au sérieux parce qu'aussi dans les médias, les femmes vivent les mêmes problèmes.

Parler des problèmes des femmes, ça ne fait pas très sérieux! Et on laisse le soin aux femmes journalistes de parler des autres femmes. Heureusement d'ailleurs, car un journaliste du réseau anglais de Radio-Canada a commenté la manifestation en disant: *"Il y avait 2,000 personnes et elles dérangeaient la circulation"*.



les femmes n'ont pas les moyens de reculer!

d'une gréviste de la Banque Royale. Un jeu électronique consistant en un questionnaire sur les femmes et la crise en a attiré plusieurs qui ont pu vérifier l'état de leurs connaissances sur le sujet... très instructif pour certains. Le tablier a suscité beaucoup de débats, plus d'une auraient souhaité que la température soit plus clémente pour les rassembler dans un immense feu de joie.

Thetford Mines **la manifestation:** **une première**

250 personnes ont participé aux activités de la fin de semaine. Des ateliers, une soirée de solidarité... et pour la première fois, les femmes ont organisé une marche le soir du 8 mars. Le défilé s'est arrêté devant un hôtel et le cinéma de la ville pour protester contre la pornographie, avant de se rendre au bureau du député Gilles Grégoire déposer les revendications issues des discussions dans les ateliers du samedi. Le Théâtre de la cannerie avec sa pièce:



“Excusez le ménage” (expression bien connue) a été le clou des activités autour de la JIF.

Les Bois-Francs **à la recherche** **de solutions**

Les femmes sont plus durement touchées par la crise, ce n'est pas une formule, mais une réalité. À preuve: les hommes ont subi une hausse de 17 pour cent des mises-à-pied depuis 1981 dans la région, alors que l'augmentation du nombre de mises-à-pied atteint 43 pour cent chez les femmes des Bois-Francs. La syndicalisation, la lutte contre les coupures de poste ont été amenés comme moyens de ne pas reculer.

“ma chum pis moi... on s'improvise!”



Une femme se rend au garage pour faire réparer son auto. Elle explique au garagiste ce qu'elle croit être le problème: le démarreur. Elle en est même convaincue. Le garagiste, sans se préoccuper d'elle, examine toute une série de pièces, pour finalement “découvrir” que le démarreur est défectueux...

C'est à partir du vécu de tous les jours que des sketches d'improvisation ont été conçus par des femmes de la CSN, réunies dans la “Troupe d'un jour” à l'occasion du 8 mars.

Ces sketches visaient à il-

lustrer avec humour les manifestations souvent inaperçues mais toujours présentes de l'oppression des femmes dans le quotidien.

Plusieurs se reconnaîtront peut-être dans l'histoire de la première intervention en assemblée syndicale. Une travailleuse, prenant son courage à deux mains, se lève en assemblée générale pour critiquer l'exécutif syndical de ne pas avoir organisé une garderie pour favoriser la participation des femmes à l'assemblée. Elle hésite... bafouille... se raffermie et exige des explications. Le dirigeant syndical lui demande finalement de s'asseoir et de soulever sa critique à une prochaine assemblée... au point “varia”...

Des sketches drôles, il-

lustrant une réalité très concrète; des sketches touchant aussi, comme celui traitant de la sexualité chez les femmes de 40 ans.

La quinzaine de femmes (des travailleuses, une ménagère, une étudiante, des musiciennes...) qui les ont préparés, à l'initiative de Jocelyne Everell, pensaient présenter une sorte de “hors-d'oeuvre” au menu très varié de la journée du 8 mars à Montréal. À en juger par la nombreuse assistance et les critiques toutes positives, c'est à un plat de résistance qu'on avait plutôt affaire.

La troupe restera-t-elle celle d'un jour? On ne sait pas... Mais selon le témoignage des comédiennes improvisées, l'expérience leur a permis de bien s'amuser.

REPORTAGE

les caisses populaires dans Lanaudière

DES CAPITALISTES COMME LES AUTRES



Depuis le 5 janvier dernier, les travailleuses et travailleurs de huit caisses populaires des régions de Lanaudière et des Laurentides, celles du Christ-Roi, à Joliette, de Berthierville, de St-Alphonse de Rodriguez, de St-Roch de l'Achigan, de Lavaltrie, de l'Épiphanie, de St-Lin et La Plaine, sont en grève.

Leur employeur, la Fédération régionale des caisses populaires de Lanaudière, affiliée au Mouvement Desjardins, le fleuron du coopératisme financier québécois, refuse systématiquement de continuer les négociations, affirmant sans gêne qu'elle préfère casser le mouvement de syndicalisation tout de suite plutôt que d'être prise aux prochaines négociations avec 47 caisses pop où les employé-e-s seraient syndiqué-e-s.

Cela a été dit à la table de négociation et les gestes posés par la Fédération régionale le prouvent de toute façon.

le coopératisme

UN MOUVEMENT SOCIAL OU UN MOUVEMENT D'EXPLOITATION?

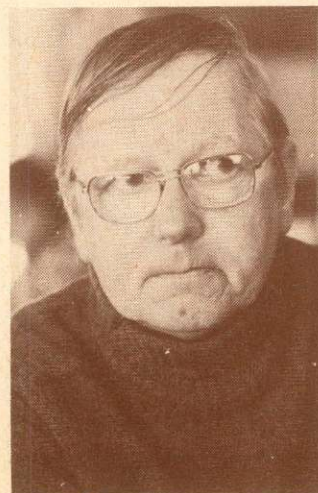


Le mouvement de syndicalisation dans les caisses pop de la Fédération régionale de Lanaudière a commencé en 1975 lorsque les employé-e-s de la caisse du Christ-Roi, à Joliette, se sont syndiqué-e-s.

En 1980, lors des deuxièmes négociations, quatre caisses étaient maintenant syndiquées. Quatre sur 47! Il faut croire cependant que c'était trop pour les dirigeants de la Fédération régionale: afin de blo-

quer la syndicalisation dans cinq autres caisses, ils décidèrent, au 1er janvier 1981, d'augmenter les salaires des travailleuses et travailleurs des caisses non syndiquées à un niveau supérieur à ceux des travailleuses et travailleurs des caisses syndiquées.

Une preuve simpliste qu'il n'est pas payant de se syndiquer dans les caisses de Lanaudière. Des boss qui ont dû suivre les cours de AMR Management pour lutter contre la syndi-



calisation.

Des boss qui n'avaient pas compris, cependant, que ce n'était pas nécessairement pour les salaires que les employé-e-s des caisses se syndiquaient:

"Quand tu te syndiques,

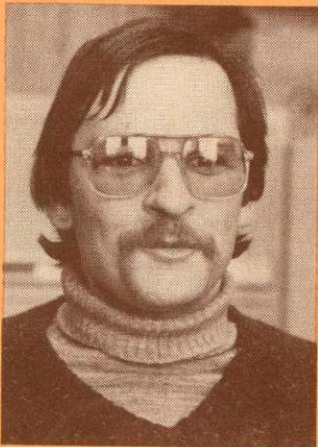
dit l'une des travailleuses de la caisse du Christ-Roi, ce n'est presque jamais pour les salaires mais plutôt pour la mauvaise gestion, les mauvaises conditions de travail, les conflits internes, le favoritisme..."

Le résultat de cette augmentation de salaire aux non-syndiqué-e-s: les cinq autres caisses en voie de syndicalisation reçoivent leur accréditation syndicale et le rattrapage salarial devint une demande impor-

tante dans les négociations en cours, où toutes les caisses syndiquées se retrouvent en front commun, ou presque puisque la caisse de Lanaudière a déserté ce front commun fin décembre.

Malgré le fait que la convention collective soit expirée depuis le 1er juin dernier, la Fédération n'entreprit les négociations que le 15 septembre. Le 15 décembre, la Fédération se déclare "au bout du rouleau" et met sur la table des offres finales. Étrange "bout de rouleau" quand on connaît les taux d'intérêts qui égorgent les clients (on serait porté à dire les patients) de ces caisses et de tout le système bancaire.

Réuni-e-s en assemblée générale, les syndiqué-e-s rejettent ces offres finales à plus de 94%, demandent la reprise des négociations et entreprennent des moyens de pression, principalement la fermeture



de la caisse avant l'heure prévue. Fin décembre, les dirigeants des caisses se mettent à distribuer des mesures disciplinaires (des suspensions d'une journée) aux syndiqué-e-s.

Devant cette nouvelle attaque patronale, la grève est déclenchée le 5 janvier.

une grève provoquée par l'anti-syndicalisme



les salaires

D'abord et avant tout, les syndiqué-e-s des caisses de Lanaudière réclament que justice leur soit rendue quant aux salaires. Personne parmi eux n'accepte que les non-syndiqué-e-s soient favorisé-e-s au point de vue salarial.

Non seulement ils n'acceptent pas mais ils veulent prouver que lorsque l'on est uni-e-s, on peut se faire respecter sans avoir recours au paternalisme des patrons.

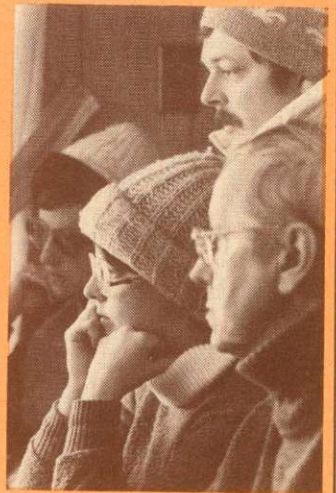
C'est pourquoi les syndiqué-e-s réclament non

seulement la récupération des sommes perdues depuis le 1er janvier 1981 (de \$20 à \$30 par semaine), mais aussi une augmentation de 12% pour 1982, soit 2% de plus que ce qui a été accordé aux non-syndiqué-e-s. De plus, ils veulent également que soit intégrée à l'échelle une indexation de 1,5% par trois mois, soit 6% par année. Pour 1983, la demande est de 8% plus l'indexation.

les temporaires

Du point de vue syndi-

cal, le problème des temporaires est celui que les syndiqué-e-s veulent régler le premier. Dans les caisses pop de Lanaudière, les temporaires n'ont absolument aucun droit. Non protégé-e-s, laissé-e-s à l'arbitraire du patron, menacé-e-s continuellement de congédiement, elles ne touchent aucun avantage social, ni congé, ni vacance, ni congé de maladie ou de maternité, aucune sécurité d'emploi, aucun droit de parole. Une très bonne caissière d'expérience, par exemple, qui s'informait pourquoi on ne faisait plus appel à ses services depuis plus d'un mois se vit répondre: "Tu parlais trop avec les autres, les affaires de la caisse ne te regardent



pas."

La Fédération régionale considère les temporaires comme du "cheap labor" à manipuler, les syndiqué-e-s croient que cela a assez duré. Les temporaires en ont assez, d'accumuler de la rancune, ils voudraient maintenant accumuler des avantages.

Victor Regalado a récemment été remis en liberté après avoir croupi deux mois derrière les murs de la prison Parthenais à Montréal, sans connaître cependant les raisons de sa détention et sous la menace de se faire expulser du pays.

Cette libération sous conditions est une étape importante dans la bataille pour que ce journaliste salvadorien obtienne le droit de demeurer au Canada en tant que réfugié politique.

À travers ce cas, désormais célèbre, c'est tout le caractère répressif de la loi canadienne de l'immigration qui est en cause.

Qui est Victor Regalado?

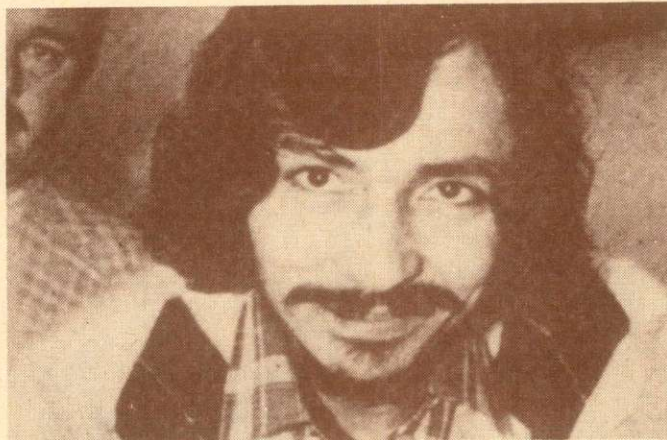
Journaliste salvadorien de 33 ans, Regalado était un militant actif de l'Union démocratique nationaliste, qui fait partie du Front démocratique révolutionnaire, la principale force d'opposition au régime dictatorial de Duarte. Il a travaillé en tant que journaliste dans plusieurs journaux de la presse populaire et a animé une émission culturelle populaire, réalisée avec l'aide de l'Église. La plupart des gens avec qui il a travaillé ont succombé sous les balles de l'armée salvadorienne ou sont maintenant emprisonnés.

Regalado: catégorisé "inadmissible au Canada"

Fuyant la répression dans son pays, Victor Regalado a tenté à deux reprises d'obtenir l'asile politique au Canada. En novembre '80, deux ministres, Lloyd Axworthy de l'immigration et Robert Kaplan solliciteur général du Canada, signent un **certificat de sécurité** qui in-

Regalado

UNE VICTIME DES ABUS DE LA "SÉCURITÉ NATIONALE"



terdit le séjour de Regalado au Canada pour motif de sécurité nationale. Et cela sur la base de rapports secrets inaccessibles à quiconque. On lui enlève donc tout moyen de se défendre: comment plaider sa cause si on ne sait pas de quoi il est accusé? Ainsi, en vertu d'articles de la loi canadienne de l'immigration, le gouvernement canadien foule aux pieds des droits reconnus dans tout ce qui s'appelle "charte des droits" dans le monde:

- le droit à ne pas être détenu sans accusation
- le droit à la présomption d'innocence
- le droit de connaître les accusations reconnues contre soi
- le droit à une véritable défense.

Déjà, en 1977 au moment de l'adoption de la loi C-24 sur l'immigration, la Ligue des Droits et Libertés, de concert avec des groupes à travers le pays, avait protesté contre cette violation des droits humains.

Le seul recours: les pressions de l'opinion

Cette pression populaire s'est fortement manifestée dans le "cas Regalado". Au Québec, 22 personnalités de la scène québécoise se sont portées garantes de Regalado pour favoriser sa libération. Des organisations syndicales, religieuses, ethniques et populaires, non seulement au Québec mais de plus en plus à travers tout le Canada, ont apporté leur appui. Des pétitions sont initiées un peu partout dans les milieux de travail. Amnistie internationale et d'autres organismes internationaux ont également dénoncé le sort réservé à Regalado.

C'est grâce à ces appuis de toute part que des victoires ont pu être remportées. Le 10 février, le ministre Axworthy s'est engagé à ne pas expulser Victor Regalado vers le Salvador ou les États-Unis.

Enfin, sa libération sous conditions n'est pas le moindre des gains réalisés. Elle témoigne des contra-

ditions dans le discours du Ministère de l'immigration qui a toujours prétendu que Regalado était un "danger" pour la "sécurité nationale".

La bataille n'est pas terminée

Ces victoires sont importantes: elles sont le résultat direct des protestations de toute provenance.

Cependant, le véritable enjeu de la bataille: le retrait du décret d'expulsion, reste à gagner. Car même si Regalado ne sera pas déporté au Salvador où il risque la mort, le fait qu'il puisse être expulsé du Canada parce que jugé "inadmissible pour raisons de sécurité nationale" constituerait un précédent très lourd à porter où qu'il soit. Avec un tel jugement derrière lui, il risquerait de voir sérieusement limité l'exercice de ses droits, d'être empêché de pratiquer son métier ou encore de parler des événements dans son pays.

Le soutien: clé de la victoire

Pour toutes ces raisons, la pression populaire est plus essentielle que jamais. Les autorités canadiennes verraient d'un bon oeil que le sort de Victor Regalado sombre progressivement dans l'oubli à cause de procédures judiciaires interminables.

La Ligue des Droits et Libertés a donc entrepris de bâtir un fonds Regalado pour accumuler les argents nécessaires pour populariser le cas et étendre encore plus le soutien. Une pétition est également disponible.

S'adresser à la **Ligue des Droits et Libertés - Fonds Regalado**, 1825, rue Champlain, Montréal, Québec, H2L 2S9.

L'Italie au féminin

DES ACQUIS À PRÉSERVER

Après avoir lutté et obtenu de l'État Italien des lois importantes qui favorisent l'accès du marché du travail aux femmes, les travailleuses, syndiquées et non-syndiquées, doivent se battre pour conserver leur acquis et les faire appliquer. C'est en effet ce qui ressort d'une rencontre avec des travailleuses membres de la Confédération générale des travailleurs Italiens (CGIL) en tournée éclair au Québec du 4 au 13 mars, tournée qui les a amenées aux fêtes du 8 mars à Montréal, à l'hôpital Rivière des Prairies, à Marine Industrie de Sorel, à la cartonnerie Standard de Montréal, au moulin à papier de Donnacona et à Québec.

Les gains qu'ont obtenus les travailleuses italiennes, syndiquées et non syndiquées, de nous expliquer les quatre déléguées de la région de Milan, sont aux chapitres de la parité salariale, des congés de maternité, et des garderies.

parité salariale

Selon nos interlocutrices, depuis 1977 la législation italienne reconnaît le principe fondamental "d'un salaire égal pour un travail de valeur égale". Les travailleuses du secteur public et du secteur privé, syndiquées ou non, peuvent se prévaloir de ce droit.

congé de maternité

L'ensemble des travailleuses italiennes ont réussi à faire inscrire dans la loi que les employeurs versent le plein salaire deux mois avant de mettre un enfant au monde et trois mois après.

des garderies municipales

L'État italien oblige les municipalités à se doter de garderies et les entreprises, selon la loi, doivent participer au financement de ces garderies. Le coût d'accès à la garderie varie selon le revenu des travailleuses et travailleurs. Ainsi, les salarié(e)s qui "gagnent" le minimum déboursent \$18.00 par mois en frais de garde. Quant aux em-

ployé(e)s qui touchent le salaire maximum ils versent la somme de \$120.00 par mois à la garderie.

faire respecter les lois

Si ces lois facilitent l'accès au marché du travail pour les femmes, il n'en demeure pas moins que, selon les militantes de la CGIL, dans un avenir rapproché les travailleuses italiennes devront veiller à ce que les employeurs respectent à la lettre ces lois. Il s'agit à la fois d'un combat contre les réactionnaires, ceux qui ont intérêt à sous-payer les femmes, et d'un combat contre les stéréotypes sexistes.

D'après ces militantes, si un patron refuse de se plier à la loi, les travailleuses, syndiquées comme non-syndiquées, ont quelques recours: faire appel au tribunal en vertu du code du travail, entreprendre une campagne de presse contre l'employeur, et s'adresser au syndicat d'après les déléguées de la CGIL, les employeurs italiens ont moins qu'ici l'habitude de congédier les travailleuses qui exigent l'application de leurs droits.

Il apparaît, enfin, que dans la vie quotidienne les femmes syndiquées se prévalent plus de leurs droits. Maintenant que les travailleuses italiennes ont enregistré des gains indispensables, il reste un travail d'éducation à effectuer.



Anna Calzolari, recherchiste dans une usine sidérurgique de Sesto San Giovanni. *Laura Ricardi, enseignante dans une maternelle de Sesto San Giovanni.*



Paola Brivio, travailleuse du textile à Milan. *Anna D'Intino, travailleuse dans une usine de produits pharmaceutiques à Milan.*



Les coupures c'est assez

**"Messieurs les
politiciens,
vous voyez bien
qu'il n'y a
plus rien"**

Tel est le message que les syndicats de la Fédération des Affaires sociales de la région du Saguenay-Lac St-Jean diffusent à la population et au gouvernement du PQ par la voie d'une campagne de plusieurs semaines dans les media de la région qui a été lancée mardi le 9 mars, à Chicoutimi.

Ces syndicats se sont cotisés spécialement pour consacrer un budget de plus de 45,000 dollars à une campagne de publicité et d'information en vue de sensibiliser la population sur la gravité des coupures de services sociaux et de santé et leurs effets sur les plus démunis et les travailleurs(euses) de ce secteur.

Cette campagne consistera à diffuser sur les petits écrans de la région une vingtaine de messages de 30 secondes par semaine pendant 10 semaines. De plus, des espaces ont été réservés dans les hebdomadaires de la région.

Un de ces messages conclut de façon assez percutante: "BIENTÔT, ON VA DEMANDER AUX PLUS DÉMUNIS DE VIVRE SELON LEURS MOYENS!"

Corriveau dénonce les tactiques du PQ

Au cours des deux conférences de presse qu'il a données la semaine dernière à Montréal et à Chicoutimi, le président de la FAS, Donatien Corriveau a fustigé le gouvernement du PQ et en particulier le président du Conseil du Trésor, Yves Bérubé ainsi que certains hauts fonctionnaires qui préparent un plan d'intervention dans les syndicats du secteur public pour provoquer certains de ceux-ci à poser des gestes illégaux de sorte que le gouvernement pourrait décréter ensuite les conditions de travail. Le président de la FAS s'est aussi attaqué au plan du gouvernement divulgué dans le Journal de



Montréal et de Québec, la semaine dernière et qui visait par l'orchestration des communications à miner la crédibilité des syndicats.

S'ENRICHIR EN MAINTENANT LA MISÈRE

Voilà ce qui se passe maintenant dans l'ancien édifice de PAQUET SYNDICAT, le magasin à rayon de Québec situé à un coin de rue de la CSN et qui a été fermé par une faillite, récemment.

C'est un autre commerce qui s'y installe et celui là n'est pas près de faire faillite puisque c'est une entreprise privée financée à 100% par la Castonguette et peut-être (l'avenir nous le dira) par des subventions aux PME: UN SUPER CENTRE COMMERCIAL DE LA SANTÉ OU LE SUPER-MARCHÉ DE LA MISÈRE.

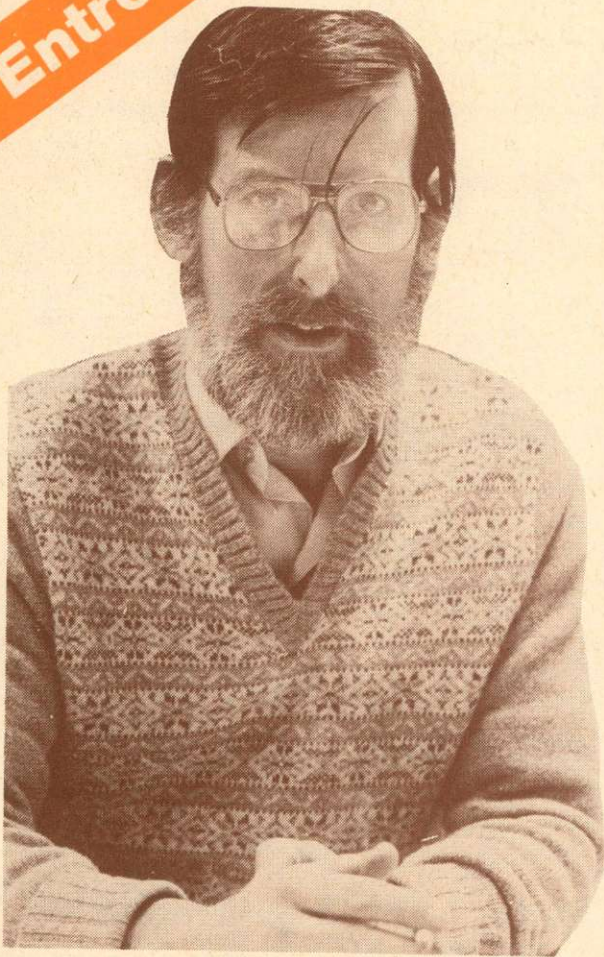
On y aménage un centre de radiologie, le plus gros de Québec, dans le sous-sol. Le rez-de-chaussée sera occupé par

une énorme pharmacie qui sera assurée d'un gros chiffre d'affaires grâce aux prescriptions des 100 à 150 professionnels (commerçants de la santé) qui s'y installeront en cabinet privé.

Cela donnera un omnipraticien par 700 habitants pour la basse-ville de Québec et un spécialiste par 450 personnes. C'est deux et trois fois plus qu'ailleurs selon les normes du Ministère des Affaires sociales. Évidemment c'est le quartier le plus pauvre et ayant la population la plus en demande des services de santé et de services sociaux.

Et dire que le gouvernement coupe dans les services publics.

Entrevue



Le gouvernement veut nous diviser

Honoré JEAN enseigne au département de français du CEGEP du VIEUX-MONT-RÉAL depuis 1968.

nouvelles csn: On parle souvent des conditions privilégiées dont jouissent les travailleurs(euses) du secteur public. Est-ce

que vous estimez être un privilégié du secteur public?

Honoré Jean: Ce que le gouvernement présente comme des privilèges, ce ne sont pas des privilèges. On a défoncé des points importants sur la question

du droit au travail, du droit à être bien payé, du droit à avoir des conditions de travail décentes pour faire notre travail correctement.

À ce moment-là, il est clair que le gouvernement que ça soit en temps de crise ou pas, n'a jamais fait de privilèges aux travailleurs(euses) du secteur public.

Évidemment, l'objectif du gouvernement, c'est de diviser. Et il tentera de diviser des travailleurs(euses) du front commun entre eux en disant:

- 1) qu'il y en a qui sont mieux payés
- 2) nous autres on a un gâteau à vous offrir
- 3) battez-vous entre vous-autres pour les miettes.

nouvelles csn: Croyez-vous que l'accessibilité à l'éducation est encore une priorité du gouvernement?

Honoré Jean: Il devient clair que ce gouvernement a mis un point final à l'accessibilité à l'éducation. Il y a tout un ensemble de mesures au niveau des compressions budgétaires que le gouvernement prend qui fait qu'il ne peut prétendre continuer à garantir le droit à l'éducation et à la santé.

Dans l'éducation, il coupe à tous les niveaux. Ici au CÉGEP du VIEUX-MONT-

RÉAL, il y avait 320 employé(e)s de soutien il y a trois ans. Ils sont maintenant 200. Pourtant la population étudiante n'a pas diminué. Au contraire, elle a augmenté.

Par ailleurs, il y avait 18 aides pédagogiques individuels (API). Maintenant, il n'en reste plus que 6^{1/2}. On prétend améliorer la productivité. Le service du personnel leur fait passer des tests. On dit ensuite que 6^{1/2} produisent le même travail que 18. Il faudrait demander aux étudiant(e)s ce qu'ils en pensent.

nouvelles csn: Comment voyez-vous la prochaine ronde de négociations?

Honoré Jean: La prochaine négociation va être cruciale. Il va falloir comprendre les enjeux politiques qu'il y a derrière ça.

Le choix politique que le gouvernement fait, c'est de s'attaquer à la classe ouvrière. On sait qu'est-ce qu'il fait avec cet argent. Il la place dans DOMTAR, dans les PME, etc. Son choix est politique. Il sacrifie le peuple. Dans l'éducation, il sacrifie la démocratisation et la qualité de l'enseignement sous prétexte qu'en créant du chômage dans le secteur public et en coupant dans les services dans les CEGEPS et les hôpitaux, il va recréer des jobs dans l'entreprise privée.

**“Les négociations dans le secteur public et parapublic:
bilan de 15 ans et perspective”**

Ce colloque a été organisé par la Corporation professionnelle des conseillers en relation industrielle et étaient invités entre autres, Robert Gaulin de la CEQ, Florian Sauvageau professeur en journalisme à l'Université Laval, Ghislain Dufour du conseil du Patronat, et Lucien Bouchard porte-parole gouvernementale pour les prochaines négociations.

Ce qu'ils ont dit

“Comme s'il était devenu normal d'être en chômage ou d'être payé au salaire minimum”

— **Robert Gaulin**

Robert Gaulin, président de la CEQ, a dénoncé les mythes qui se développent et qu'on entretient. Selon M. Gaulin, au chapitre de la sécurité d'emploi par exemple, on qualifie d'inadmissible cette sécurité qu'on dit à vie, comme si le droit d'exercer un travail, d'occuper une fonction constitue un privilège.

“On accuse les travailleurs du secteur public d'être les privilégiés du système. Il est devenu anormal d'avoir un emploi, un salaire et des conditions de travail comme s'il était devenu normal d'être en chômage ou d'être payé au salaire mi-

nimum” a ajouté M. Gaulin.

Le président de la CEQ a d'autre part mentionné que, depuis 1976, le PQ a toujours été soucieux de l'opinion publique et qu'il investit davantage dans la mise en marché que dans un projet comme tel. “Les sondages ont plus de poids que les instances techniques. On lance des ballons d'essai comme le ticket modérateur, les soins dentaires. Les ballons d'essai créent des mythes. À cet égard, se servir des travailleuses du secteur public comme boucs-émissaires constitue une aubaine” de dire M. Gaulin.

“C'est au gouvernement et non aux syndicats à déterminer la masse salariale”

— **Ghislain Dufour**

“Le gouvernement doit prendre ses responsabilités, car c'est lui le seul responsable du budget, a déclaré M. Ghislain Dufour, du conseil au Patronat. C'est à lui et non aux syndicats à déterminer la masse salariale. Il serait

malheureux que les travailleuses soient perçues comme les responsables de la situation actuelle. Il ne faudrait pas se tromper de cible dans le débat sur les finances publiques qui s'amorce.”

“Compte-tenu de l'anti-syndicalisme, les média doivent être doublement vigilants face à la propagande gouvernementale”

— **Florian Sauvageau**

Florian Sauvageau, professeur en journalisme à l'Université Laval, a mentionné que le rôle que les media d'information doivent jouer en est un d'arbitre social. Selon lui, la presse est un pouvoir qui doit critiquer les autres pouvoirs. Et il devait ajouter que, compte-tenu de l'anti-syndicalisme, les

media doivent être doublement vigilants face à la propagande du gouvernement. Enfin, M. Sauvageau a déclaré qu'on n'assiste pas à un problème de sous-information, mais de sur-information. “Inondé comme il l'est d'informations, le public ne s'y retrouve plus” d'ajouter M. Sauvageau.

Il faudra choisir entre l'essentiel et l'accessoire”

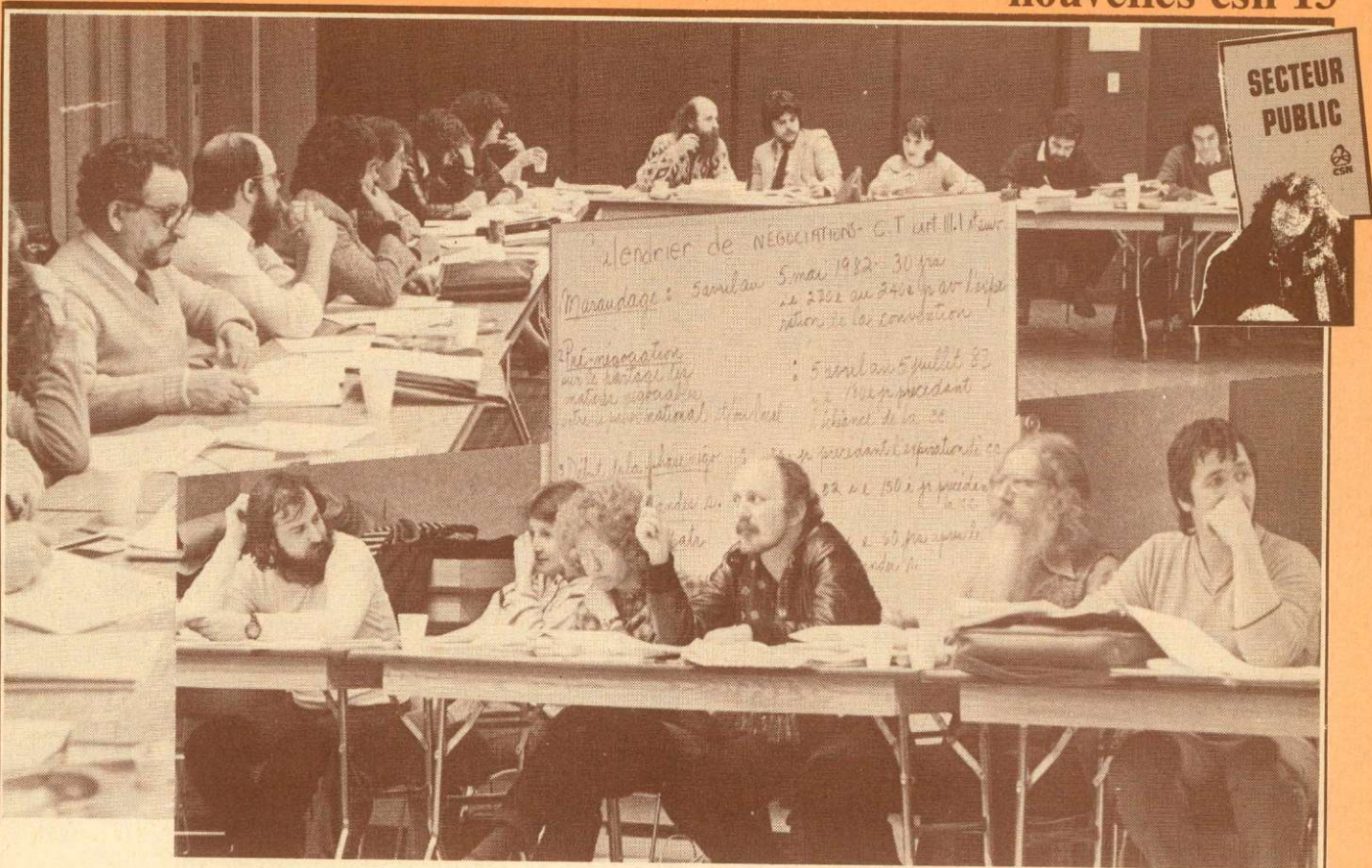
— **Lucien Bouchard**

Lucien Bouchard, négociateur de l'État-employeur a mentionné que la centralisation des négociations du secteur public et parapublic a rendu celles-ci tellement techniques que les syndicats locaux ne peuvent s'identifier aux textes de conventions collectives qui ressemblent à des annonces téléphoniques. Cela se traduit entre autres, selon lui, par une incompréhension des conventions collectives et une avalanche de griefs.

Quant au droit de grève, M. Bouchard considère qu'il pousse le rapport de forces à son paroxysme et qu'il entraîne parfois des concessions irresponsables pour régler la négociation. D'autre part, il a

mentionné qu'il faudrait dédramatiser le psychodrame des négociations du secteur public et qu'il était prématuré de tirer des conclusions sur les mécanismes à mettre en place pour ce faire.

M. Bouchard, qui sera le principal porte-parole du gouvernement dans la prochaine ronde de négociations, en a profité pour lancer quelques messages: En substance, cela se traduit par: L'État montre des signes d'essoufflement; il faudra faire des choix entre l'essentiel et l'accessoire; il faut atteindre un minimum d'équilibre entre le privé et le public; les ressources devront être consacrées à la relance et à la création d'emplois.



FPSCQ

On prépare la négo!

affaires sociales

En préparation de la prochaine ronde de négociations, chaque syndicat fait le bilan des griefs, des ententes locales et prépare les principales revendications qui s'articulent autour de la notion de poste, sécurité d'emploi, liberté d'action syndicale, perfectionnement et le statut des "temps partiel."

Il y aura une réunion du 9 au 12 mars qui servira à dégager plus précisément les principales revendications et à discuter de la stratégie générale. Cette réunion sera suivie d'une autre les 17-18-19 mars qui aura pour objectif d'élaborer les dossiers sectoriels afin de pouvoir

les acheminer aux assemblées générales pour fins de discussion.

éducation cégep

Le comité de négociation, conjointement avec l'exécutif de la fédération, a fait une tournée provinciale des Syndicats professionnels non-enseignants des cégeps. Les buts de cette tournée étaient de lancer le débat sur le document d'orientation concernant les prochaines négociations, de dénoncer la stratégie d'information gouvernementale sur les écarts salariaux entre le privé et le public.

Une réunion de la table élargie de négociation eut lieu le 25 février et a porté

principalement sur le dossier "perfectionnement" ainsi que sur le bilan de la tournée provinciale. Ce qui se dégageait de cette tournée, c'est que la préparation de la prochaine ronde de négociations était engagée et que les syndicats locaux débattent plus à fond du document d'orientation.

La prochaine réunion des PNE aura lieu le 31 mars et portera plus spécifiquement sur l'élaboration des principes directeurs devant servir à la rédaction du projet de convention collective.

aide juridique

Les syndicats sont présentement à préparer les

demandes sectorielles qui seront reprises dans le cadre d'une rencontre du secteur qui se déroulera le 31 mars et qui tentera de dégager les principales revendications. Suite à cette rencontre les assemblées générales auront à discuter des recommandations du secteur.

commission des droits de la personne

Le syndicat tiendra sous peu un vote sur l'adhésion à la structure de négociation du secteur public et parapublic. Les discussions sur les dossiers sectoriels se poursuivent au sein de l'exécutif.

...petites nouvelles...

\$10 DE SOLIDARITÉ

La campagne du \$10 de solidarité a été mise en marche pour les travailleuses et travailleurs de Holiday Maintenance.

Les 130 travailleur(se)s de Holiday Maintenance sont sans emploi depuis la mi-septembre '81. La compagnie les a mis à pied suite à la perte du contrat d'entretien ménager au bureau de poste de Ville Saint-Laurent. Le sous-contrat est alors octroyé à J.M.P. qui se dit prêt à reprendre une soixantaine de travailleur(se)s, à condition qu'ils renoncent à leur syndicat.

Les travailleur(se)s, en majorité immigrant(e)s,

déposent une plainte au tribunal du travail, obligeant le nouvel employeur à les réengager en respectant leurs droits acquis. Malgré des jugements antérieurs à l'appui de leur demande, les travailleur(se)s de Holiday Maintenance attendent toujours sans ressource, sans prestations de F.D.P. et sans emploi que le gouvernement respecte ses propres lois.

**Service des grèves de Montréal
Syndicat des travailleur(se)s de Holiday Maintenance,
1601 Delorimier,
Montréal, Québec
H2K 4M5**

presque conformes à celles qui avaient donné lieu à un refus de ses membres et au déclenchement de la grève le 14 janvier. Selon la loi spéciale forçant le retour au travail, la CTCUM et le syndicat ont jusqu'au 11 mai pour signer une nouvelle convention collective. Jusqu'ici la CTCUM s'est contentée de proposer des reculs à la convention collective, notamment au chapitre salarial où elle suggère un appauvrissement volontaire de 3% par année et de la fin de l'indexation.

vement de boycottage à l'endroit de ces derniers, mais en vain.

...

fin du conflit à Sorel

À Sorel, après 10 semaines de grève, les employés municipaux viennent de signer une nouvelle convention collective. Fondé en 1956, le syndicat en étant à son premier arrêt de travail. Il avait le soin de décider des services essentiels à fournir à la municipalité et les salaires versés à cette fin étaient transformés en prestations de grève. Côté acquis: la clause de sécurité-santé de la CSN, des augmentations de 15,2% la première année et l'indexation au coût de la vie la deuxième, avec un minimum de 10%. Le public a été bien informé pendant la grève et pas moins de 300 personnes ont assisté à un débat contradictoire au conseil de ville sur la question.

...

fin du conflit à Gaspé

Les employés municipaux ont réussi à signer une deuxième convention collective de travail seulement deux heures avant que le mandat de déclencher une grève soit atteint. La lutte, qui a donné lieu à une demi-journée d'étude et à un refus de faire du temps supplémentaire, a surtout porté sur la préservation des droits acquis. La ville de Gaspé voulait couper dans les congés syndicaux et n'offrait que 3% et



La reconnaissance syndicale gagnée

Aux abattoirs Z. Billette de St. Louis de Gonzague, près de Valleyfield, la grève de 4 mois des 12 travailleurs(euses) vient de se terminer sur une note victorieuse. Cette première convention prévoit des augmentations de salaire de l'ordre de 20 à 42% par année, la reconnaissance de la vie syndicale et plusieurs points touchant la sécurité-santé dans ce secteur d'activité particulièrement dangereux.

La grève aux abattoirs Z. Billette avait perturbé la vie paisible de ce village du sud-ouest de Montréal. Les grévistes ont été violentés sur leurs lignes de piquetage et "l'establishment" local avait entrepris un mou-

années du contrat, alors que le coût de la vie augmente d'au moins 12% par année. Ces offres avaient été rejetées dans une proportion de 100% par les syndiqué(e)s.

...

CTCUM: pas de recul

Le syndicat du Transport de Montréal de la CTCUM a décidé de donner jusqu'au 18 avril à la commission pour qu'elle présente une offre sérieuse, ne comportant ni reculs, ni appauvrissement par rapport à la convention actuelle, à défaut de quoi il y aura une nouvelle assemblée générale au cours de laquelle un vote de grève sera tenu.

Le président du syndicat Jacques Morrissette estime que les dernières offres déposées par la CTCUM sont

conflits de travail

lock-out dans une caisse pop de Beauce

Lock-out à la Caisse Populaire l'Assomption de St-Georges de Beauce, le 8 mars dernier. Après seulement 8 séances de négociations en autant de mois, l'administration de la Caisse a profité de la tenue d'une journée d'étude pour déclencher un lock-out. Les 21 travailleurs(euses) étaient en conciliation depuis le 3 mars précédent et avaient trouvé ridicules les dernières offres patronales, prévoyant des augmentations de 19% pour les trois

...petites nouvelles...

12% d'augmentation salariale pour chacune des deux années du contrat. L'entente prévoit le maintien des droits acquis, la protection du pouvoir d'achat et un congé de maternité de 20 semaines payées au plein salaire pour les travailleuses.



inter- national

la Banque Mondiale réduit les crédits pour le Tiers- monde

La Banque Mondiale vient d'annoncer une réduction de 37% des crédits préférentiels accordés aux pays les plus pauvres. En effet, par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (AID) des crédits sans intérêt (sur 50 ans) sont accordés pour des programmes de développement dans ces pays du Tiers Monde les plus déshérités. Ce sont les régions d'Asie et d'Afrique qui seront surtout affectées par ces mesures.

Ces décisions ont été prises suite à la diminution de la contribution de pays industrialisés, notamment celle des États-Unis.

Ainsi les politiques monétaristes se développent avec cohérence: baisse du pouvoir d'achat et remise en cause d'acquis sociaux

pour les travailleurs des pays industrialisés, amputation des programmes de développement pour le Tiers Monde.

Les choix sont clairs: à peu près partout les budgets sociaux sont en régression, ceux de la défense et de l'armement en augmentation. Les bonnes paroles des politiciens sur "les sacrifices également répartis" ne changent rien aux faits: dans tous les pays, industrialisés ou du Tiers Monde, ce sont ceux qui sont au bas de l'échelle qui paient la note la plus lourde!



nouvelles publi- cations

Ouf la miuf!

La Fédération des Comités des victimes de la mousse d'urée du Québec vient de publier une revue de presse colligeant quelque 215 articles de presse traitant du sujet.

Conçue comme moyen d'information et de sensibilisation, cette revue de presse est vendue \$5.00 pour les victimes de la miuf à travers leur comité local ou \$8.00 pour toute autre personne qui désire se la procurer.

S'adresser au **Centre populaire de documentation de Montréal, 1212 Panet, Montréal, Québec, H2L 2Y7.**

Le mouvement des femmes au Québec

À l'occasion du 8 mars '82, le Centre de formation populaire a publié une 2e édition "revue et augmentée" de la brochure: "Le mouvement des femmes au Québec — Étude des groupes montréalais et nationaux."

Le document présente "...l'évolution et les activités de l'ensemble des composantes du mouvement des femmes".

Cette publication (au prix de \$4.50 l'unité) "...constitue un instrument de travail et de réflexion indispensable pour celles et ceux qui sont préoccupés des luttes des femmes d'ici."



divers

Noël Lacas: 30 ans conseiller syndical à la CSN

Noël Lacas a participé, il y a 37 ans, à la fondation du syndicat des ouvriers, spécialité en bois, de l'Épiphanie, en banlieue de Montréal. Puis en 1952, le 2 mars, il est devenu le permanent de la CTCC-CSN, à Joliette. En 1966, conseiller syndical pour le syndicat des agents de la paix; en 1974, conseiller syndical au CCNSP puis retour, en 1981, au syndicat des agents de la paix.

Éducation sexuelle

La fédération du Québec pour le planning des naissances lance une pétition demandant l'implantation d'un programme d'éducation sexuelle obligatoire dans les écoles. Pour tous ceux qui souhaitent "augmenter le volume du nouveau son de cloche sur l'éducation à la sexualité", prière de s'adresser à: **Fédération du Québec pour le planning des naissances 3826 rue St-Hubert, Montréal, Québec. H2I 4A5**



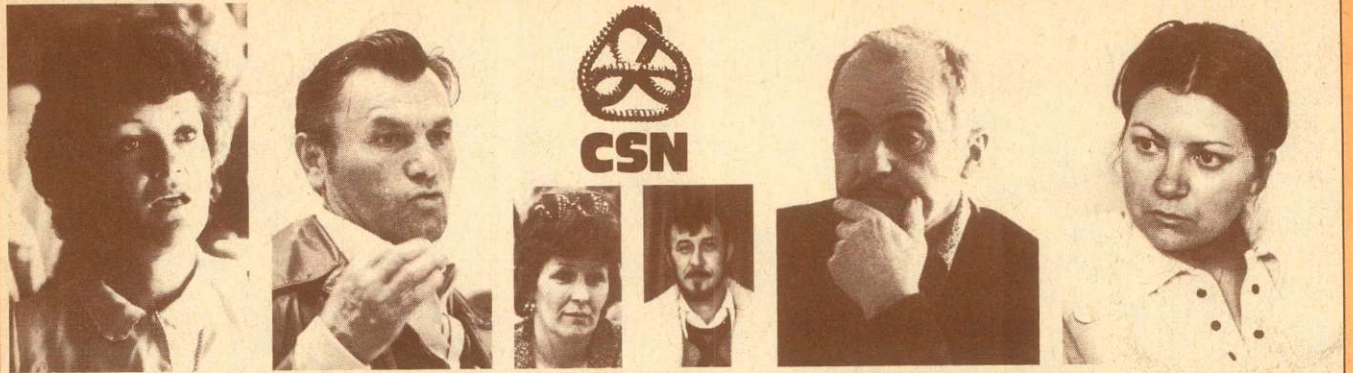
culture

EL SALVADOR



ACTE POLITIQUE CULTUREL
ET FESTIVAL DANSANT
invité(s) Spéciaux

26 mars, 7h30 contribution 4\$
1224 Champlain METRO PAPINEAU
ORGANISÉ PAR 849-0369
COMITÉ FARABUNDO MARTÍ 522-6884
C.CULTURAL AMIGOS DE EL SALVADOR



TOUS ENSEMBLE



CONTRE

Les patrons qui décident de nous mettre en chômage pour que leurs profits augmentent

Les gouvernements qui décident de couper nos services sociaux, de santé et d'éducation quand les prix, les loyers et le coût de la vie deviennent inabordables

Les financiers et les gouvernements qui haussent les taux d'intérêt pour en faire profiter les banques et les grandes compagnies, pendant que nous nous endettons jusqu'à la faillite,

CEUX QUI VEULENT NOUS FAIRE PAYER LEUR CRISE